

#### CHAPITRE IV

M. Thiers avait passé toute la journée au ministère des affaires étrangères. De là il avait, ainsi que les ministres, suivi avec une grande anxiété les déplorables événements de cette journée néfaste. Les estafettes se succédaient de moment en moment dans la cour du ministère.

Le chef du pouvoir exécutif, en apprenant que les gardes nationaux appartenant au parti de l'ordre n'avaient pas répondu à l'appel du gouvernement, engagea d'abord M. Picard, ministre de l'intérieur, à faire afficher la seconde proclamation que nous avons mentionnée et qui était, comme nous l'avons vu, plus explicite que la première; puis, comme les chefs du mouvement

avaient habilement propagé des bruits de tentatives monarchiques afin d'égarer encore plus l'esprit de la milice citoyenne, M. Thiers fit publier une proclamation ainsi conçue : « On répand le bruit absurde que le gouvernement prépare un coup d'État. Le gouvernement de la République n'a et ne peut avoir d'autre but que le salut de la République. Les mesures qu'il a prises étaient indispensables au maintien de l'ordre; il a voulu et veut en finir avec un comité insurrectionnel dont les membres, presque tous inconnus à la population, ne représentent que des doctrines communistes et mettraient Paris au pillage et la France au tombeau, si la garde nationale et l'armée ne se levaient pour défendre, d'un commun accord, la patrie et la République. » Cette proclamation, indépendamment de la signature de M. Thiers, portait celle des neuf ministres.

Lorsque les défections et les défaillances de l'armée furent connues, le chef du pouvoir exécutif, envisageant avec une patriotique anxiété, mais aussi avec un grand sang-froid, l'ensemble de cette situation si déplorablement tendue, émit l'avis qu'il convenait de ne point laisser les troupes disséminées dans Paris et exposées plus longtemps à ces tentatives d'embauchage pratiquées sur elles

toute la matinée. Une concentration sur un point stratégique quelconque — l'École Militaire, par exemple — lui paraissait infiniment préférable. Les ministres partagèrent cet avis.

Depuis les succès de l'insurrection sur les hauteurs de Paris, le torrent populaire s'était, en effet, précipité vers les quartiers du centre de la ville. D'abord une colonne composée de sept à huit cents hommes, gardes nationaux, garibaldiens et soldats de la ligne, s'était dirigée vers l'Hôtel de Ville. Le palais municipal devait, en effet, être l'objectif de l'émeute, et c'était vers ce point et vers la place Vendôme, où était installé l'état-major de la garde nationale, qu'allaient converger toutes les forces dont disposait le Comité central.

Déjà une cinquantaine de gardes nationaux venant de Ménilmontant et parcourant les groupes nombreux qui s'étaient formés sur la place de Grève, annonçaient que Montmartre et Belleville allaient descendre, que la victoire était désormais acquise aux vrais républicains, et que la Commune serait installée à l'Hôtel de Ville avant la fin de la journée.

Mais trois pièces de canon et deux mitrailleuses étaient arrivées par les quais et l'avenue Victoria, suivies d'un régiment de ligne et d'un bataillon de

chasseurs à pied. Ces troupes avaient pris position sur la place, qu'elles avaient fait évacuer ; tous les ponts, depuis la place de la Bastille jusqu'au quai Saint-Michel, étaient également gardés par de forts détachements, et des patrouilles de garde républicaine à cheval parcouraient les rues avoisinantes ; l'Hôtel de Ville lui-même, ainsi que les bâtiments de l'Octroi et de l'Assistance publique, était occupé militairement.

Toutefois la pression extérieure de l'émeute se faisait sentir de plus en plus : le boulevard Saint-Michel et les quais de la rive gauche, auxquels il aboutit, étaient sillonnés par les bataillons de gardes nationaux appartenant aux quartiers Saint-Jacques et Saint-Marcel. Vers quatre heures, la foule se dirigea vers la caserne Napoléon, où se trouvaient consignés, pour avoir mis la crosse en l'air, les 29<sup>e</sup>, 59<sup>e</sup>, 51<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup> et 101<sup>e</sup> bataillons de ligne, formant le 100<sup>e</sup> de marche. La foule criait : « Vive la République ! » aux soldats qui étaient aux fenêtres et répétaient ce cri en agitant leurs képis en l'air. Le commandant donna l'ordre de fermer les fenêtres, et les soldats disparurent aux yeux de la foule qui, furieuse, se rua sur la porte de la caserne, qu'elle chercha à enfoncer par tous les moyens possibles, sous le prétexte de délivrer les

soldats punis. Le vrai motif des assaillants était, une fois entrés, de trouver le chemin du souterrain qui conduisait de la caserne dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, et de pénétrer ainsi dans le palais municipal.

La porte allait peut-être céder sous leurs efforts réunis, lorsque la grille de l'Hôtel de Ville s'ouvrit elle-même, donnant passage à une compagnie de la garde républicaine qui, chargeant vigoureusement la foule, la dispersa dans tous les sens.

Ce fut, d'ailleurs, la dernière répression tentée dans cette journée fatale. Le gouvernement, se sentant débordé de tous côtés, envoya aux généraux l'ordre de concentration dont nous avons parlé. Vers dix heures du soir, il quitta lui-même le ministère des affaires étrangères et se transporta à l'École Militaire, où l'accompagnèrent les généraux Vinoy et d'Aurelles de Paladines.

A peu près à la même heure, les membres du Comité central de la garde nationale prenaient possession de l'Hôtel de Ville et s'y installaient.

Dans la nuit, il y eut des tentatives de conciliation qui, d'ailleurs, ne portaient pas du véritable centre qui eût pu les faire aboutir, c'est-à-dire du centre directeur de l'insurrection et du groupe des hommes qui, en réalité, venaient de conquérir le

pouvoir qu'ils tenaient désormais entre leurs mains. Il y avait en ce moment deux courants très-distincts dans l'opinion révolutionnaire parisienne : l'un provenait du groupe des députés de la Seine, maires, adjoints, aspirants aux fonctions municipales, ambitieux de toute espèce dont la plupart ne cherchaient qu'à se mettre en évidence et à profiter de l'occasion pour se faire connaître du public. Ce groupe d'hommes, auxquels on pourrait historiquement donner le nom d'*importants*, renouvelé de la Fronde, a d'ailleurs *fonctionné* jusqu'à la fin de la crise et a su gêner jusqu'au bout, par ses démarches inopportunes, l'action virile du gouvernement de Versailles.

A côté de ces eunuques politiques qui n'avaient pas l'audace des résolutions tranchées et cherchaient laborieusement à plaire à tout le monde, agissaient les véritables directeurs du mouvement, les vainqueurs réels de la journée. C'était de ceux-là seuls qu'on pouvait utilement recevoir des propositions conciliatrices. Seuls, en effet, ils avaient le pouvoir en main. Les autres ne pouvaient jouer que le rôle de la mouche du coche. Mais il faut avouer qu'ils l'ont joué consciencieusement jusqu'à la fin.

Quoi qu'il en soit, des ouvertures furent faites

dans la nuit aux membres du gouvernement retirés à l'École Militaire. Les concessions demandées étaient anodines. Il s'agissait de la nomination de M. Edmond Adam comme préfet de police et de celle de M. Langlois comme général en chef de la garde nationale. On demandait en outre que M. Dorian fût appelé à la mairie de Paris et le général Billaut, membre de l'Assemblée nationale, au commandement en chef de l'armée. Ce dernier a, du reste, protesté ultérieurement à la tribune contre l'usage fait de son nom en cette circonstance et sans qu'il y fût personnellement pour rien.

Ces prétendues ouvertures amenèrent des pourparlers qui durèrent toute la nuit. Une dépêche du général Vinoy avait mandé à l'École Militaire M. Émile Labiche, secrétaire général du ministère de l'intérieur. M. Labiche, qui s'y était rendu à minuit, en repartit muni de pleins pouvoirs qui lui avaient été donnés pour accepter les concessions les plus larges en tant qu'elles seraient légitimes. Renvoyé de mairie en mairie pour trouver des gens avec lesquels il pût utilement traiter, sa nuit se passa en conversations qui ne pouvaient et ne devaient aboutir à rien de sérieux.

Le lendemain 19, le Comité central de la garde

nationale démasquant ses batteries, parce qu'il se sentait maître du terrain, faisait afficher les deux proclamations suivantes qui auraient suffi à ouvrir les yeux du chef du pouvoir exécutif sur l'inanité des pourparlers de la veille si, d'avance, il n'avait pas été édifié à cet égard.

La première était adressée au peuple. « Citoyens, disait-elle, le peuple de Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer. Calme, impassible dans sa force, il a attendu sans crainte comme sans provocation les fous éhontés qui voulaient toucher à la République. Cette fois nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de nos libertés. Merci à tous, et que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles. L'état de siège est levé. Le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire ses élections communales. La sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la garde nationale. »

La seconde proclamation, adressée aux gardes nationaux, s'exprimait ainsi : « Vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits. Nous sommes convaincus d'avoir rempli

cette mission. Aidés par votre généreux courage et votre admirable sang-froid, nous avons chassé le gouvernement qui nous trahissait. A ce moment, notre mandat est expiré et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser. Préparez-vous et faites de suite vos élections communales, et donnez-nous pour récompense la seule que nous ayons jamais espérée : celle de vous voir établir la seule République possible ; en attendant nous conservons au nom du peuple l'Hôtel de Ville. »

A ces deux proclamations était joint un décret du Comité central ordonnant que les élections du Conseil communal de la ville de Paris auraient lieu le mercredi suivant 22 mars ; que le vote se ferait au scrutin de liste et par arrondissement, et que chaque arrondissement nommerait un conseiller par chaque vingt mille habitants ou fraction excédante de plus de dix mille.

Ces trois pièces étaient signées des noms suivants, qui se trouvaient rassemblés sous le titre collectif de « Comité central de la garde nationale » et piquaient vivement la curiosité de nombreux lecteurs groupés devant les affiches :

Assi, Billioray, Ferrat, Babick, Édouard Moreau,

C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Geresme, Fabre, Pougeret.

Quels étaient ces hommes ? c'est ce que chacun se demandait ; comme les « hommes noirs » du poète Béranger, ces hommes rouges sortaient de dessous terre. Deux noms seulement dans le nombre rappelaient quelques souvenirs : c'étaient celui d'Assi, le célèbre agitateur du Creuzot, bien connu pour appartenir à l'Internationale, et de Charles Lullier, cet officier de marine vicieux et déclassé, qui s'était fait arrêter plusieurs fois pour ses excentricités démagogiques.

Comme complément de ces communications du gouvernement qui venait de s'imposer à la ville de Paris et comptait bien s'imposer à la France, on afficha dans la journée une sorte de manifeste dont l'en-tête portait : « Fédération républicaine de la garde nationale, organe du Comité central. » Ce manifeste fort adroitement composé<sup>1</sup> et qui fut reproduit dès le lendemain par le *Journal officiel* accaparé par l'autorité nouvelle siégeant à l'Hôtel de Ville, allait au-devant du reproche d'obscurité

<sup>1</sup> Voir le n° 2 des Notes et Pièces justificatives.

fait aux noms des signataires des proclamations que nous venons de mentionner. On y disait : « Un des plus grands sujets de colère des honnêtes gens qui ont accepté légèrement des calomnies dignes seulement de ceux qui les avaient lancées, est l'obscurité de nos noms. Hélas ! bien des noms étaient connus, très-connus, et cette notoriété nous a été bien fatale ! »

Ce manifeste se terminait très-habilement de la sorte : « Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli sans hésitation, sans peur, et dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimés pour écouter nos avis qui ont souvent froissé son impatience : Voici le mandat que tu nous as confié. Là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit. Fais ta volonté, mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs, et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre la tête haute les marches de ton Hôtel de Ville, avec la certitude de trouver en bas l'étreinte de ta loyale et robuste main. » Assurément ce langage n'était pas vulgaire ; il attira assez vivement l'attention du public. Le Comité central et la Commune n'ont pas



toujours été aussi heureux dans leurs publications.

En présence de ces actes, de la hardiesse et de la facilité avec lesquelles le pouvoir révolutionnaire envahissait en quelque sorte la ville entière, le gouvernement séant à l'École Militaire prit une sage détermination, la seule, du reste, qu'il pût convenablement adopter en cette occurrence : il fit sortir de Paris toutes les troupes qu'il avait encore sous la main et prit lui-même le chemin de Versailles. M. Thiers quitta Paris le dernier.

Il fallait cependant annoncer à la province, épouvantée de la gravité des événements, que le gouvernement légal, issu du suffrage universel, avait cru devoir quitter la capitale. Le chef du pouvoir exécutif le fit en ces termes, dans une communication officiellement adressée aux autorités départementales :

« Le gouvernement tout entier est réuni à Versailles; l'Assemblée s'y réunit également. L'armée, au nombre de 40,000 hommes, s'y est concentrée en bon ordre, sous le commandement du général Vinoy. Toutes les autorités, tous les chefs de l'armée, y sont arrivés. Les autorités civiles et militaires n'exécuteront d'autres ordres que ceux du gouvernement légal résidant à Versailles, sous



peine d'être considérés en état de forfaiture. Les membres de l'Assemblée nationale sont invités à accélérer leur retour, pour être tous présents à la séance du 20 mars. La présente dépêche sera livrée à la connaissance du public. »

« Messieurs, dit M. Grévy, président de l'Assemblée, en s'adressant aux députés, chez lesquels se manifestait la volonté énergique, absolue, de maintenir intact le principe de la souveraineté nationale, messieurs, il semblait que les malheurs de la patrie étaient épuisés. Il n'en est rien. Une criminelle insurrection aggrave encore notre situation, déjà si terrible. Un gouvernement factieux s'est installé à l'Hôtel de Ville. Que la France reste calme, rangée autour de ses élus. Quoi qu'on fasse cette fois, la force restera au droit, et l'Assemblée saura se faire respecter. »

La force est restée au droit, en effet, mais après quelle lutte et quels efforts!